

Compte rendu CGT audioconférence syndicats / Drfip13

Ce lundi 20, M. Le directeur régional était présent à l'audioconférence.

Pour la CGT Finances publiques 13, quatre sujets devaient être abordés.

- Les retenues de jours de congés ou RTT durant le confinement
- la prévention
- les frais de restauration
- la campagne déclaratives

Racket

Nous avons exposé à M. Bonnet notre revendication de ne pas voir appliquée les « forfaits » de 10 jours de retenues sur congés ou encore de leur proratisation (temps partiels, télétravail, etc).

La CGT a rappelé que le 19 mars, sur l'intranet ULYSSE, nous avions l'information suivante :

« Le nombre de ces autorisations d'absence n'est pas plafonné et elles n'ont aucune incidence ni sur la rémunération, ni sur les droits à congés et ARTT ».

La CGT a rappelé que:

- les agents ne sont pas responsables du covid19
- les agents respectent les consignes de confinement
- les agents ne sont pas responsables de l'insuffisance de dotation de PC portables
- les agents ne sont pas responsables des contraintes techniques relatives aux renvois d'appel
- les agents qui ont des enfants de moins de 16 ans ne sont pas responsables de la fermeture des écoles
- les agents handicapés ou souffrant de pathologies « à risques » n'y sont pour rien (et s'en passeraient certainement!).

L'administration a tenté d'expliquer les motivations de cette ordonnance dégueulasse par un « principe de solidarité ».

Solidarité ?! Ouskèlédon ?

La CGT n'a pas entendu les soignants réclamer que d'autres fonctionnaires se voient privés de droit à congés !

Cette ordonnance est purement idéologique. Dussopt l'a justifié en expliquant qu'à la fin du confinement les fonctionnaires poseraient des jours de congés ! Quelle considération !

Il est aussi histoire d'une moyenne de congés posés l'an dernier ?! C'est quoi ces allégations ? Ça ne justifierait en rien ce racket !

Dans les faits, ce dont il est question, c'est de priver des fonctionnaires et contractuels de congés pour rallonger de fait le temps de travail après le confinement, alors même que l'inconnue demeure sur la reprise de la scolarité, par exemple. Sinon nous ferons quoi ? Les gosses avec nous au bureau ? En vérif ?

L'autre aspect est bien sûr celui de diviser les agents entre-eux. C'est ce qu'espèrent les « managers » de Bercy !

Car déconfinés... les sujets revendicatifs sur la défense des droits et garanties, des missions, contre la casse des services seront toujours là ! Et le gel du point d'indice aussi...

Pour la CGT, la solidarité, c'est RENDEZ L'ISF ! Par exemple ! (mais pas que)

Prévention

Pour la CGT, le confinement (nécessaire) reste une stratégie du moyen-âge si le dépistage de masse n'est pas mis en œuvre.

Aussi, avec la campagne IR, le syndicat revendique le dépistage de tous les agents appelés à se rendre au bureau. (une autre administration le pratique). Là encore, c'est un refus de la direction locale, laquelle explique que ce type de décision doit être pris par la DG. Nous avons souligné que le directeur local est responsable de la santé des agents, et qu'avant de dire « non », nous préférierions avoir comme réponse que la question mérite d'être étudiée...

La question du nettoyage des locaux a aussi été abordée, avec depuis des années les carences constatées dans le cadre des marchés nationaux ou régionaux « UGAP ». En cette période où la

désinfection est indispensable aux gestes barrières, la CGT a demandé le cahier des charges du marché de nettoyage à destination du CHSCT 13. Refus de la direction locale !

Frais de restauration

La note des services est parue le 15 avril.

La Drfip 13 apportera une attention particulière au regard du contexte pour permettre aux agents requis de bénéficier du dispositif. C'est positif;-)

Campagne IR : un laboratoire in vitro sans réception du public ?

Confirmation du présentiel requis, avec équipes tournantes. 56 PC portables encore à déployer.

Les équipes de la DISI sont très sollicitées.

La CGT est intervenue concernant l'affirmation du directeur général lequel indique le 17 avril 2020 : « l'accueil physique des usagers dans nos locaux ne sera pas autorisé au titre de la campagne ».

Pour la CGT, cette annonce confirme la précipitation de l'ouverture de la campagne déclarative !

Elle dit aussi autre chose : pour Bercy, le zéro public reçu aux guichets, c'est maintenant !

Comment Fournel peut-il affirmer qu'il n'y aura pas d'accueil physique ? Sinon à vouloir accélérer l'accueil sur RdV, et envisager de substituer les autres moyens d'accès à nos services à l'accueil au guichet quand toute une partie de la population a besoin de rencontrer un.e agent.e ?

Soyons clairs : il faut des hygiaphones à nos guichets ! Il faut tenir compte que ce sont dans les

Bouches-du-Rhône des centaines de milliers de contribuables qui se rendent à nos guichets !

La direction reconnaît qu'il est impossible de ne pas les recevoir. Elle semble peser les capacités téléphoniques, vouloir les améliorer et les augmenter ainsi que la réponse aux courriels... Mais ne sait pas comment sera envisagée la suite...

Pour la CGT, pas question pour que l'administration abandonne l'accueil du public ! C'est pour cela que nous avons demandé où en était l'installation des hygiaphones !

Le directeur nous répond que la production d'hygiaphone n'est pas suffisante. Alors ce sera du plexiglas. Mais pour l'instant c'est en commande.

Et le Directeur d'indiquer que le mode de réception connu jusqu'alors ne sera pas reproduisible.

Que penser de tout cela ?

Bercy semble faire un pari, celui d'une sortie du confinement où la prostration l'emporterait, où nos services ne se transformeraient pas en parc d'attraction grâce à la validation automatique de la déclaration pour les peuchères qui viennent au guichet pour se « rassurer ».

Une fois de plus, une vision du travail prescrit au détriment du travail réel, une vision de rentabilité, nos managers considérant que l'accueil physique s'adresse à une population pour laquelle les enjeux en terme de recettes fiscales sont à la marge, la logique du prélèvement à la source (quand il est reversé par les employeurs) permettant cela. Car la déclaration, c'est 2019 et nous sommes déjà en 2020.

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [COVID-19](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
